

RAPPORT ANNUEL 2015

entrepreneurs!
fédération vaudoise

2771

ENTREPRISES MEMBRES ET AFFILIÉES

21 482

COLLABORATEURS

GROS ŒUVRE :

774 ENTREPRISES, 9 977 EMPLOYÉS

SECOND ŒUVRE :

1 835 ENTREPRISES, 10 092 EMPLOYÉS

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE :

202 ENTREPRISES, 1 413 EMPLOYÉS

ASPHALTAGE ET ÉTANCHÉITÉ | CARRELAGE | CHARPENTERIE | CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

GÉNIE CIVIL ET TRAVAUX PUBLICS | MAÇONNERIE | MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE

PLÂTRERIE ET PEINTURE | REVÊTEMENTS DE SOLS

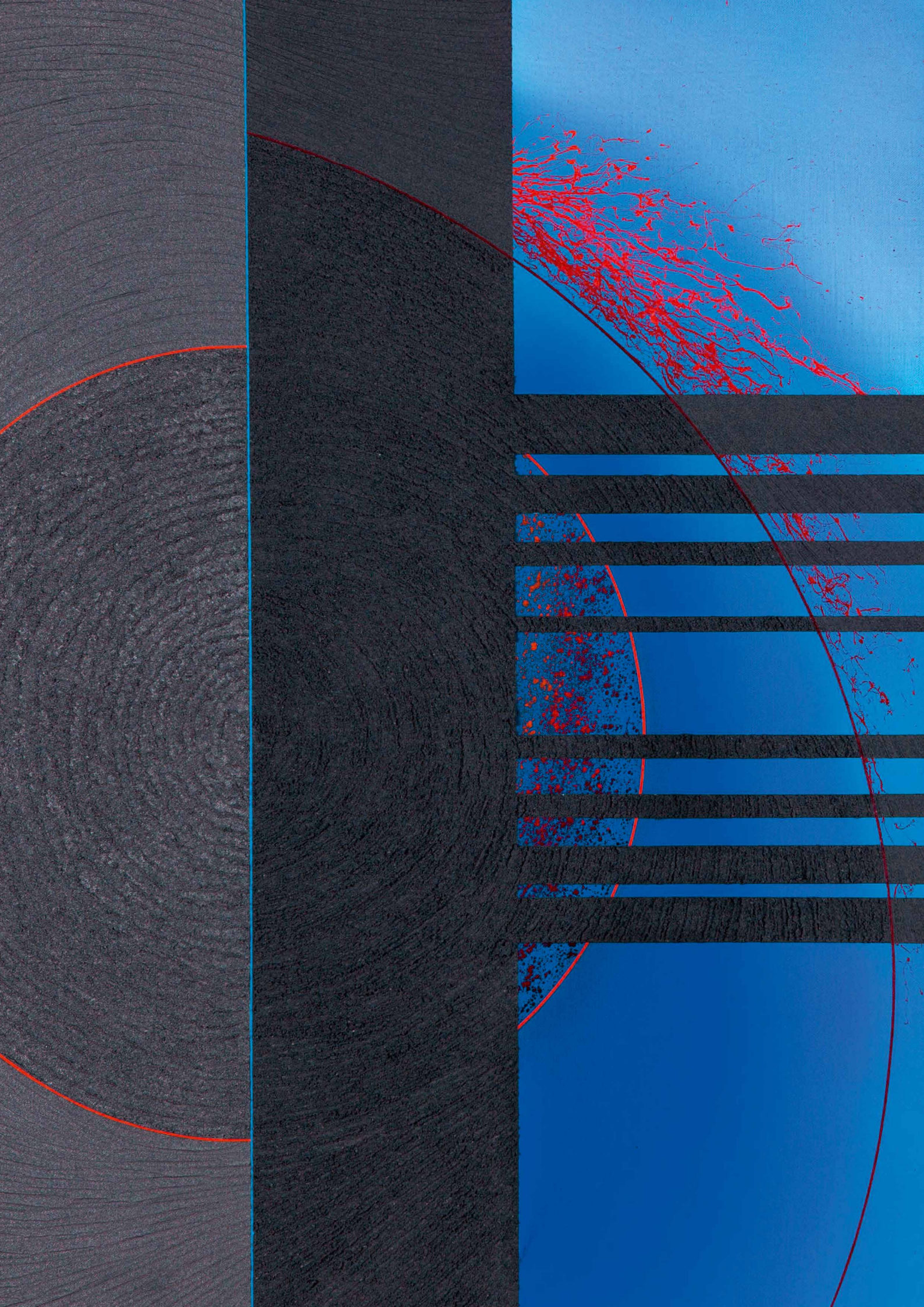
TRAVAUX SPÉCIAUX EN RÉSINE | VITRERIE ET MIROITERIE

Rapport annuel 2015

Pour la Fédération vaudoise des entrepreneurs, la plus grande association patronale vaudoise du secteur de la construction, 2015 s'est révélé comme une année charnière.

Dans la continuité, la Direction a été renouvelée et renforcée, l'engagement politique s'est accentué, les événements et les projets d'vergure multipliés. De nouvelles prestations et des synergies porteuses ont vu le jour.

Ce rapport annuel est ainsi placé sous le signe du renouveau. En guise d'illustrations, nous avons choisi une série d'œuvres lumineuses de l'artiste vaudoise Nicole Bron Chappuis (NBCH). Pour qualifier son travail, elle se réfère volontiers au langage de l'entrepreneur : « Mon art, c'est un peu de la maçonnerie ! » Sa technique est d'ailleurs directement imprégnée du monde de la construction, avec l'utilisation d'éléments naturels – sable, eau, peinture. L'aluminium devient parfois sa toile, et sur ses croquis savamment mesurés, le traditionnel pinceau cède la place à la spatule.



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	1
SOMMAIRE	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ	
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	7
LE RENOUVEAU, DANS LE SOUVENIR ET LA CONTINUITÉ	8
UN ENGAGEMENT POLITIQUE ACCRU, UN ENGAGEMENT GAGNANT	9
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE	10
ÉVÉNEMENTS	12
FORMATION PROFESSIONNELLE : PERSPECTIVES	14
CARTE PROFESSIONNELLE : DES AVANCÉES RÉJOUISSANTES	16
NOUVELLES PRESTATIONS	17
PRÉSENTATION	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
COMITÉ DIRECTEUR	21
COMITÉ DE DIRECTION	23
RAPPORT FINANCIER	
BILAN	24
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	25
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
ORGANIGRAMME, à l'intérieur du rabat de couverture	



MESSAGE DU PRÉSIDENT

POLITIQUE, TRAVAIL ET EFFICACITÉ

Jean-Marc Demierre

Les entreprises de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, quel que soit leur secteur, gros œuvre, second œuvre ou construction métallique, en ont marre des tricheurs!

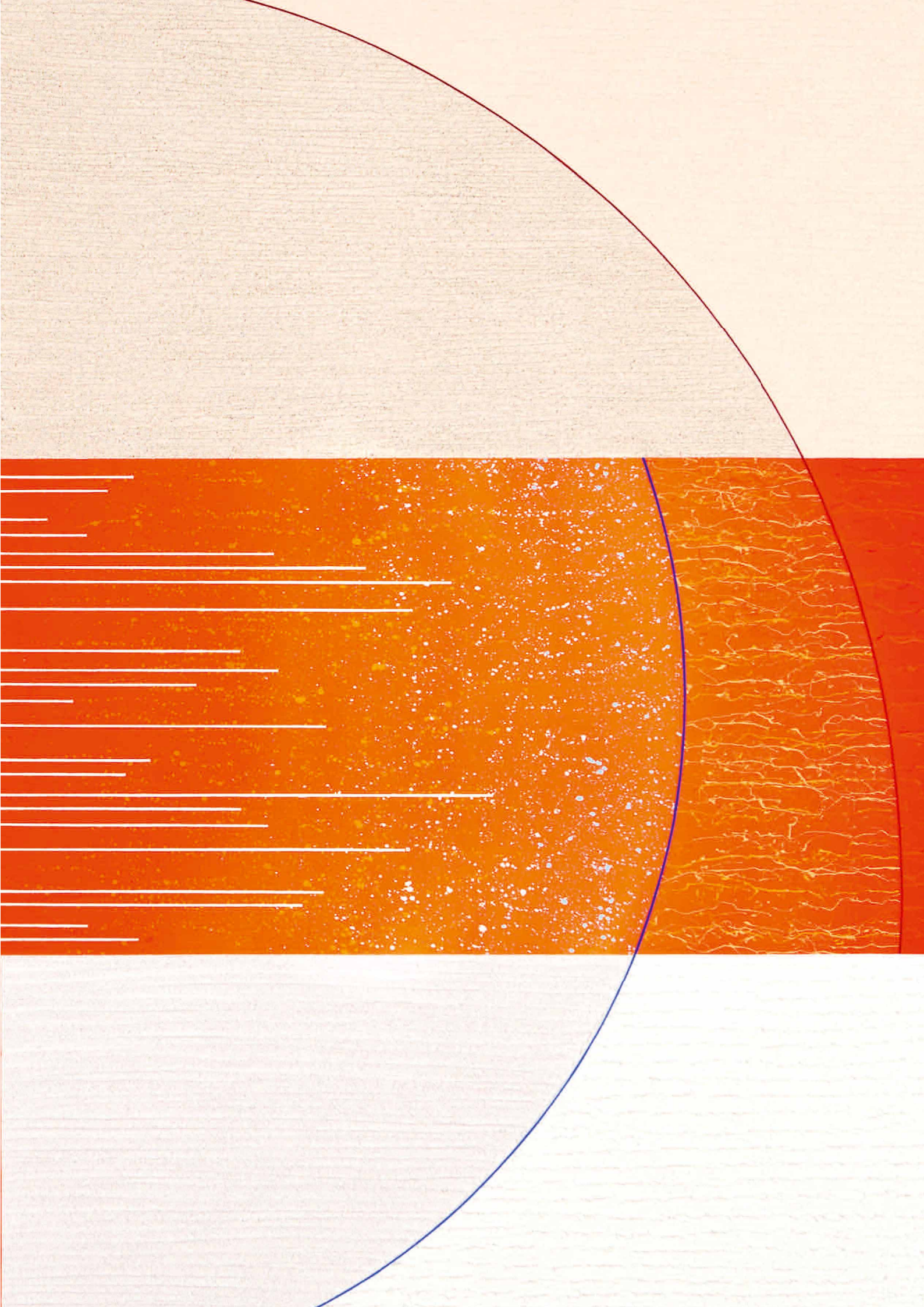
La concurrence déloyale des mauvais joueurs n'agace plus seulement : elle met carrément en péril des emplois, voire des entreprises toutes entières. Je vise ici celles qui créent du dumping salarial, qui emploient des travailleurs au noir, qui multiplient les faillites et jouent au chat et à la souris avec les Conventions collectives de travail. Qu'elles soient suisses ou étrangères, générales ou conventionnelles, les patrons de ces entreprises ne méritent pas le nom d'« entrepreneurs ».

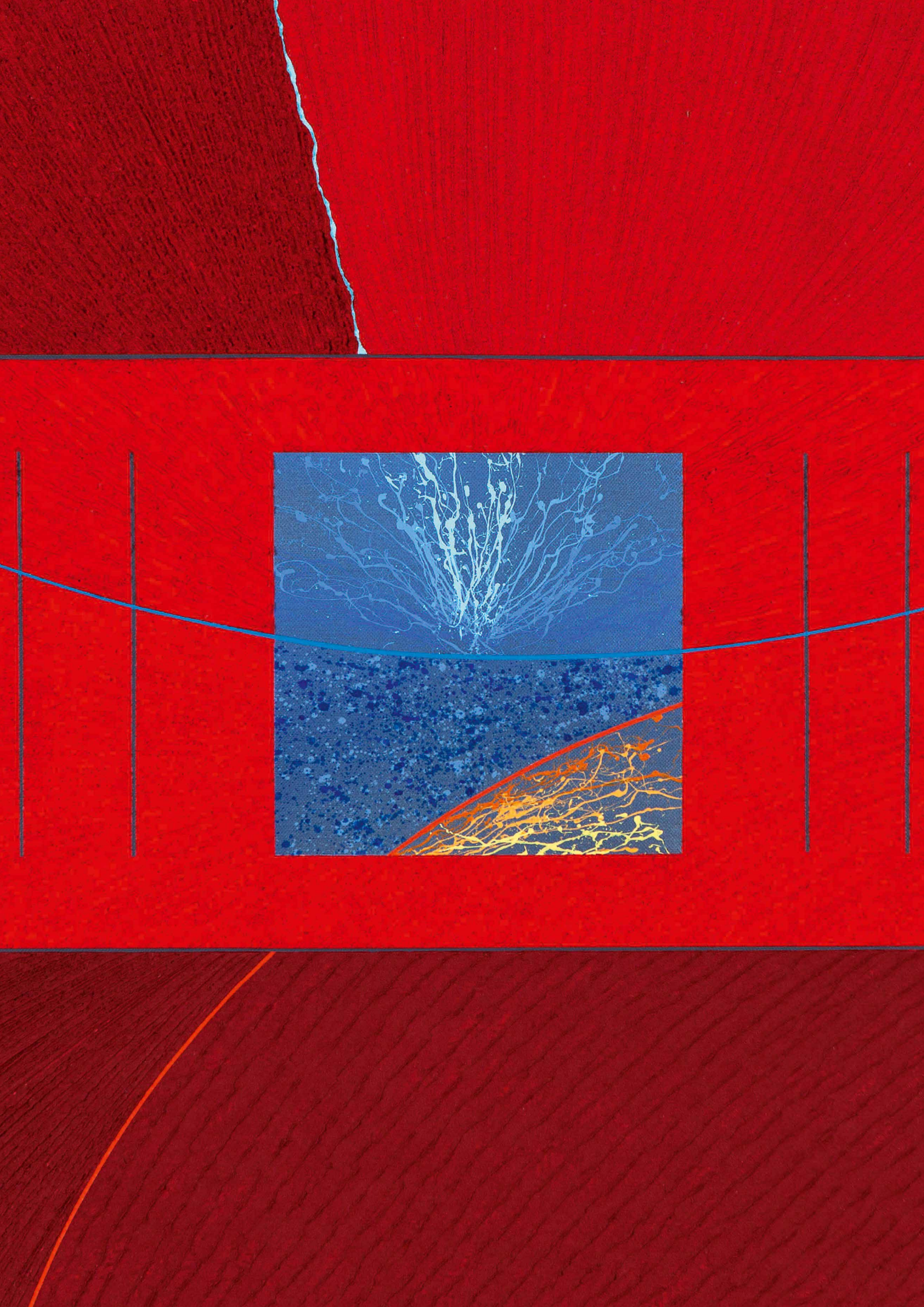
Pour permettre aux entreprises exemplaires d'exister, celles qui investissent dans la formation, le développement de leur métier et le respect des CCT, la fédération se doit de favoriser un environnement cadre propice au développement de l'économie, mais aussi d'innover avec des outils favorisant ceux qui respectent les règles. C'est ainsi que depuis quelques années, trois missions principales lui sont confiées: la lutte contre le travail au noir et les irrégularités liées à l'emploi du personnel, la simplification administrative ainsi que – c'est indispensable pour pouvoir imposer ces mesures – l'amélioration de l'image du secteur, ce qui passe par une plus grande médiatisation et un effort soutenu en matière de lobbying.

En mars 2015, le Comité directeur de la fédération a été presque entièrement renouvelé. Il a fallu se familiariser avec ce grand pôle du bâtiment vaudois qui occupe 200 collaborateurs à Tolochenaz, comprendre son fonctionnement, les trois entités que sont l'association patronale, l'Ecole de la construction et la Caisse AVS 66.1, cette dernière gérant toutes nos assurances sociales. Pendant ce temps d'apprentissage, cette belle institution n'a pas cessé de fonctionner. Au contraire, en plus des services usuels, elle a fait preuve d'efficacité et a clairement avancé en direction des trois objectifs fixés.

D'une part, nous avons officiellement lancé la carte professionnelle au début de l'année 2015. Ce véritable outil de lutte contre le travail au noir est désormais en production. Les 21'000 travailleurs de la construction du canton sont en train d'être équipés du système. Par ailleurs, les discussions sont bien avancées avec les autres cantons, ce qui offre à ce projet une envergure romande, peut-être bientôt nationale. D'autre part, pour être plus efficaces, les entreprises ont besoin de simplifications administratives. C'est ce que la fédération et la Caisse AVS 66.1 se sont efforcées de développer avec la facture unique. Celle-ci a de plus l'avantage de n'imposer qu'une déclaration de salaires aux membres et aux affiliés, pour toute l'année et toutes les assurances sociales. Cette avancée facilitera la vie de nombreuses directions d'entreprises: j'en suis persuadé et je m'en réjouis!

Enfin, la fédération s'est largement fait connaître dans les médias et auprès du grand public, ces dernières années. Cette médiatisation est essentielle pour faire entendre la voix des entrepreneurs auprès des partenaires sociaux, de l'Etat et de toutes les institutions qui règlementent notre environnement de travail. Nos actions ciblées, qu'elles soient politiques, de soutien à la formation professionnelle ou de promotion de nos membres et affiliés, ont le mérite d'être bénéfiques à l'ensemble du secteur de la construction.







MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DES PARTENAIRES POUR AVANCER

Georges Zünd

Nouveaux projets et nouvelles prestations : 2015 a été une année particulièrement riche pour les différentes entités de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Ce développement bénéfique pour nos membres et affiliés n'aurait pu se faire sans l'engagement constant et de qualité de nos collaborateurs.

Lors de l'année écoulée, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a continué d'étoffer son offre pour simplifier les tâches administratives de ses membres et affiliés. Ainsi, dès 2016, le Service Prestations ressources humaines proposera aux entreprises clientes de nouvelles prestations tels que la rédaction de certificats ou d'attestations de travail, des courriers administratifs (report de cours de répétition militaire par exemple), des attestations d'employeur et de gain intermédiaire, de déclaration maladie ou accident, une aide à la procédure pour l'obtention de permis de séjour et de travail. Il se charge aujourd'hui de traiter les salaires d'environ 1000 petites et moyennes entreprises qui emploient plus de 8000 travailleurs.

L'étendue de ces offres, comme le développement de tous nos services, doit permettre à nos membres et affiliés d'évoluer dans un secteur en grande mutation. A fin décembre, elles étaient 2771 entreprises qui occupaient plus de 21'000 personnes. Ainsi, en 2015, 622 entreprises ont consulté notre Service Juridique, pour du conseil ou de l'aide à la décision.

Nos entreprises représentent une force d'autant plus grande que désormais toutes les professions du gros œuvre, du second œuvre, de la construction métallique, de l'électricité et des techniques du bâtiment sont formées à Tolochenaz. L'Ecole de la construction compte en effet 24'000 m² consacrés à la formation. C'est un pôle de la construction unique en Suisse qui représente un outil de promotion fabuleux pour tous les métiers de notre secteur. En une année, l'école participe à la formation de 2200 apprentis et 2000 personnes en développement professionnel ou formation continue.

Afin d'intéresser les jeunes du canton à nos professions, le Service de la Formation professionnelle ne manque ni d'idées, ni d'énergie. Face à la difficulté d'accéder directement aux élèves des écoles vaudoises, il s'est rapproché de l'Association des parents d'élèves, dont le comité a pu visiter nos ateliers. La marque Les Experts maison, lancée fin 2014 lors d'une grande campagne de promotion de nos entreprises devient aussi le vecteur de communication de la formation professionnelle, en partenariat avec l'Association cantonale vaudoise des installateurs électriciens (ACVIE), la Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FVMFAC) et l'Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation (AVCV). C'est sous ce label que nous nous présentons désormais ensemble au Salon des métiers, chaque automne. C'est aussi avec cette marque que nous organiserons un événement de promotion des métiers, dès le printemps 2016.

Les partenariats et les actions coordonnées représentent, j'en suis certain, le moyen le plus sûr de progresser et d'atteindre des objectifs communs. Ainsi la carte professionnelle, cet outil révolutionnaire de lutte contre le travail au noir et le dumping salarial, ne pourrait s'implanter sans un travail concerté avec nos partenaires, à commencer par les syndicats. Afin que cette carte soit reconnue sans équivoque, ce sont les Commissions professionnelles paritaires qui gèrent désormais leur attribution au personnel des entreprises.

Sa mise en place a pris du temps, mais nous disposons maintenant d'une arme efficace pour combattre les tricheurs, d'autant plus que le système sera progressivement exigé sur un nombre croissant de chantiers. C'est d'ailleurs grâce à deux partenariats avec le canton de Vaud et la Ville de Lausanne que nous avons pu tester la carte professionnelle sur deux grands chantiers : la route RC 177 et la rénovation de la station d'épuration de Vidy. Les demandes de nos entreprises pour l'obtenir vont croissant.

Enfin, je voudrais remercier tous les collaborateurs de chaque Service de la Caisse AVS 66.1, de l'Ecole de la construction et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs pour leur engagement constant et leur esprit positif. Grâce à eux, 2015 a été une année riche en nouveaux projets et en promesses accomplies, en faveur de nos membres et de nos affiliés. Je ne peux que leur exprimer ma sincère reconnaissance.

LE RENOUVEAU

DANS LA MÉMOIRE ET LA CONTINUITÉ

2015 symbolise le renouveau de la direction de la fédération. Ce changement est marqué par l'arrivée de Jean-Marc Demierre qui endosse la présidence, dans le désir de s'inscrire dans la continuité de ses prédécesseurs.

Au printemps 2015, à l'occasion de la 111^e Assemblée générale, le temps était venu d'officialiser le renouvellement de l'équipe stratégique. A commencer par le nouveau Président Jean-Marc Demierre, qui succède à Yves Nicollier, ayant assuré l'intérim. Administrateur d'ADV constructions, jouissant d'un long parcours associatif, Jean-Marc Demierre incarne le visage moderne de la fédération, alliant modestie et détermination.

Comité directeur renouvelé

Au Comité directeur, le nouveau Président est entouré de Philippe Aubert, Michel Ducommun, Baptiste Monnard et Philippe Musitelli. Tous sont issus du Conseil d'administration et représentent les différents secteurs de la construction. Ils ont rejoint Cédric Frossard, membre et Georges Zünd, Directeur général de la fédération, de retour de leur convalescence. Dans cette nouvelle configuration, Cédric Frossard et Baptiste Monnard sont Vice-Présidents de la fédération. Au fil des séances, le Comité directeur s'est consolidé autour de projets d'envergure.

Conseil d'administration au complet

Lors de l'Assemblée générale 2015, cinq nouveaux membres ont également été élus au Conseil d'administration, à savoir Alain Barraud, Jean-Luc Jacquier, Nils Rentsch, Alexandre Rottet et Olivier Roy. L'organe stratégique ainsi remanié compte 24 membres, tous décidés à mener une politique ferme à venir.

Souvenir impérissable

Suite à l'accident d'octobre 2014 ayant emporté plusieurs membres de la direction, la Fédération vaudoise des entrepreneurs, endeuillée, a dû panser ses plaies sans rien enlever à sa productivité et à sa force de frappe.

Une année après le drame, une cérémonie du souvenir a eu lieu sur le site de Tolothenaz. Une plaque commémorative a été érigée en leur mémoire. Un séquoia a également été planté, une espèce qui symbolise, à l'image des disparus, la force et la persévérance. C'est dans ce même esprit que la fédération se renouvelle. C'est en puisant profond dans sa sève que l'arbre se régénère.

Organigramme interne remanié

Dans un souci constant d'amélioration et de sécurité, il a été décidé de renforcer la direction à l'interne, avec la nomination de Laurent Curchod comme Directeur général adjoint. Ainsi les différents Services sont désormais répartis entre Georges Zünd et Laurent Curchod, l'un remplaçant l'autre en cas d'absence prolongée. Tous deux siègent au Comité de direction (CODIR), qui se reconcentre sur l'aspect opérationnel de la fédération. Les responsables des Services Financiers, Juridiques, Prestations ressources humaines, Informatique et Communication complètent ce Comité de direction.

Les entités de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, de la Caisse AVS 66.1 et de l'Ecole de la construction sont désormais dotées de leur propre direction, tandis que le Comité des directions est chargé d'harmoniser les opérations communes.

UN ENGAGEMENT POLITIQUE ACCRU

UN ENGAGEMENT GAGNANT

En 2015, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a intensifié ses activités politiques. Entre succès et défaites, les actions furent nombreuses pour faire entendre la voix des entrepreneurs.

Réponses aux consultations parlementaires par le Service Juridique, rencontres avec les autorités et les élus, soutiens actifs et décomplexés à certains candidats lors des élections fédérales: la Fédération vaudoise des entrepreneurs n'a jamais été aussi présente sur la scène politique qu'en 2015. Parmi ses interventions, elle a notamment pris position lors des votations du 8 mars en défendant le double « non » aux initiatives « Aider les familles » et « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie », toutes deux refusées par le peuple. Durant l'été, elle a également envoyé une délégation au Palais fédéral pour un échange fructueux avec les élus vaudois de droite.

Le moment marquant de l'année reste l'élection d'Olivier Français au Conseil des Etats Ingénieur de formation, entrepreneur, puis responsable des infrastructures à Lausanne, le municipal était un ambassadeur idéal pour le secteur de la construction. C'est ainsi tout naturellement que la fédération s'est impliquée activement pour soutenir son élection et un retour de la droite à la Chambre des cantons, après 8 ans d'absence.



Malgré ses succès et engagements gagnants, la fédération a aussi connu des défaites, dont la plus importante est sans aucun doute l'acceptation par le Parlement de la motion Niederberger qui, sous couvert de simplifier les charges administratives, favorise le travail au noir. Cette mauvaise décision rappelle à tout un chacun l'importance de faire entendre sa voix. Durant l'année, Jean-Marc Demierre, notre Président, a ainsi encouragé ses membres et affiliés à d'avantage s'investir en politique. Dans ce cadre, la fédération appuiera désormais les entrepreneurs désireux de s'engager politiquement, en mettant ses différents Services à leur disposition pour les conseiller dans l'établissement d'une stratégie et les soutenir dans leurs combats futurs.

« J'ai l'intime conviction que notre engagement peut aller plus loin sur le plan politique. En effet, il est temps que vous, Entrepreneurs, partiez à la reconquête de nos institutions, car c'est bien là que l'on peut et que l'on doit se faire entendre ! Qui mieux que vous saurez expliquer les problématiques liées à notre secteur et défendre nos intérêts ? »

Jean-Marc Demierre,
Président de la fédération,
lors de l'événement de la
rentrée, l'Initiale.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Priorité de la Fédération vaudoise des entrepreneurs: simplifier au maximum la gestion administrative afin que les entrepreneurs se concentrent sur ce qu'ils font de mieux: construire! Le système de facturation unique des assurances sociales, mis en place en 2015, va clairement dans ce sens.

Conformément à la vision stratégique 2020, il est question de simplifier davantage le travail administratif de nos membres et affiliés et de rationaliser le travail à l'interne. Grâce à la gestion intégrée des 1^{er} et 2^e piliers sous l'égide de la Caisse AVS 66.1, un système de facture unique a pu être mis en place.

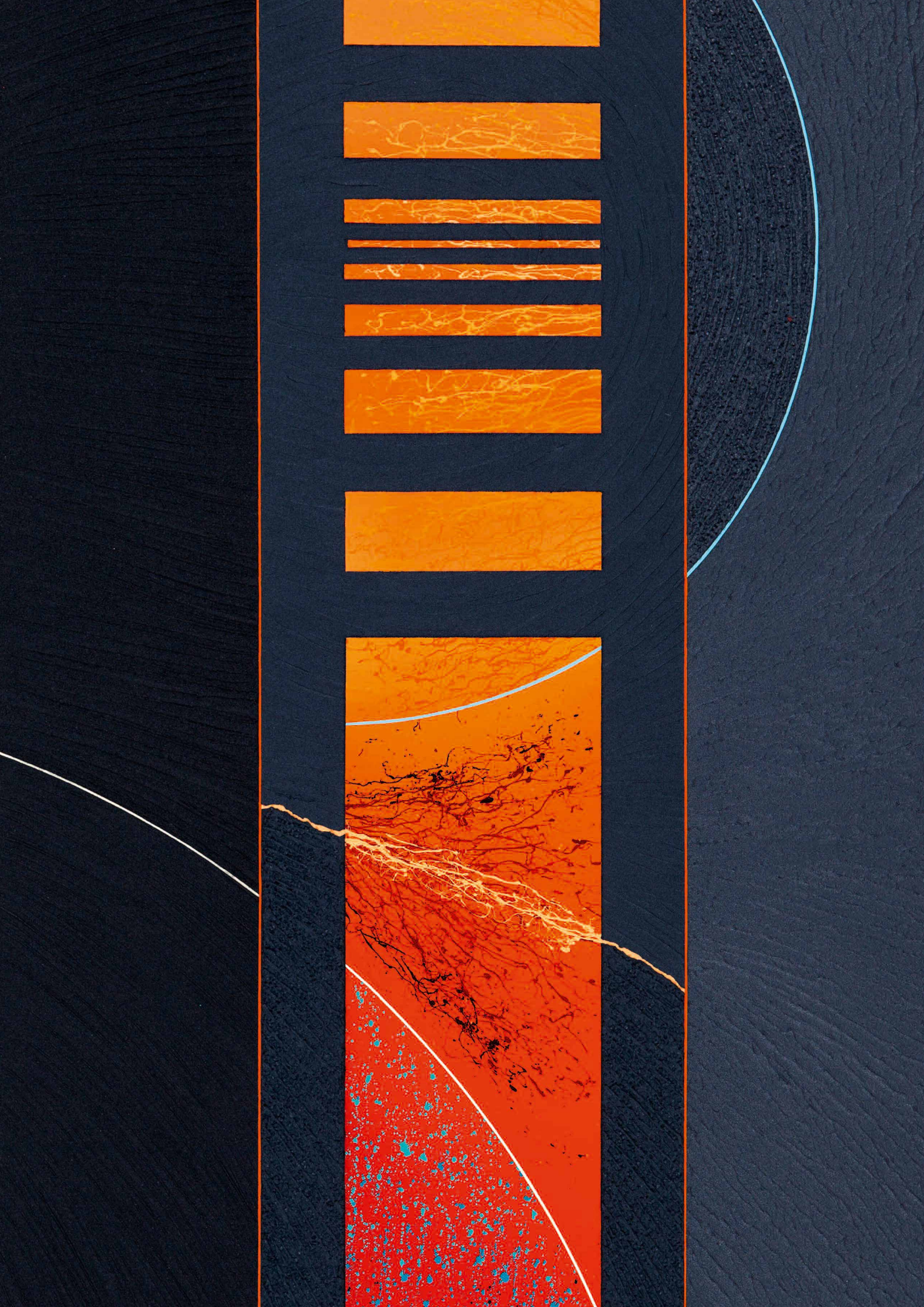
Le principe est simple. Les entrepreneurs paient leurs charges sociales sur la base d'acomptes mensuels et ce n'est qu'en fin d'année que la Déclaration de Salaires Unique (DSU) doit être retournée à la caisse.

Une fois le décompte final établi, les entreprises ne reçoivent plus qu'une seule facture globale, incluant les cotisations des 1^{er} et 2^e piliers, allocations familiales et toutes autres charges sociales et conventionnelles.

Cette simplification administrative permet en outre une réduction de la contribution aux frais de gestion des membres et affiliés afin d'augmenter l'attractivité des assurances sociales de la fédération. Ainsi, les lourdeurs administratives liées au traitement des déclarations de salaires mensuelles ont été supprimées et la complexité de gestion des catégories de personnel est prise en charge par la caisse. Dans un même temps, les informations sur les affiliés et leurs salariés s'avèrent plus complètes et fiables.

«La simplicité est la sophistication suprême». Cette citation de Léonard de Vinci illustre notre quête quotidienne. Nous déployons toute notre énergie et notre compétence à vous apporter ce graal.

Murielle Bérod,
Directrice de la Caisse
AVS 66.1



ÉVÉNEMENTS

Séminaires, 5 à 7, forums, soirées : ces événements proposent aux connaisseurs des expertises de qualité, des échanges sur des problématiques de fond tout en leur permettant d'étoffer leur réseau.

Plateformes de rencontres, précieux condensés d'informations, les événements organisés par la Fédération vaudoise des entrepreneurs sont connus et reconnus dans le milieu. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs été mis sur pied conjointement avec l'Etat de Vaud, à l'instar du Forum sur les Marchés publics et du Forum du logement. Concernant les marchés publics, les enjeux sont considérables : mieux former et informer, lutter contre le dumping salarial et le travail au noir, et enfin trouver un juste équilibre entre l'ouverture aux entreprises extérieures et le soutien à l'économie locale. Un projet de charte éthique a été lancé allant dans ce sens, de sorte à renforcer la confiance entre tous les acteurs vaudois des marchés publics.

Pour sa 2^e édition, le Forum du logement s'est quant à lui penché sur le thème : « Quels logements pour les modes de vie de demain ? » Un sondage dévoilé à cette occasion montre que le taux d'effort d'un quart des locataires vaudois dépasse les 30% ! Parmi les solutions novatrices pour contrer la pénurie, les coopératives et les logements protégés tiennent une place de choix dans l'habitat suisse du futur.



Autre problématique: le fléau des mauvais payeurs a fait l'objet d'un 5 à 7. Deux juristes ont donné les clefs aux entrepreneurs pour récupérer l'argent qui leur est dû, à l'instar de l'hypothèque légale ou de la mise en poursuites. D'autres thématiques spécifiques ont également fait l'objet de ce type de séminaires, comme les nouvelles normes en matière de protection incendie.

L'initiale !

Dans un esprit festif, la fédération a inauguré son nouvel événement de la rentrée: l'Initiale! Ce rendez-vous professionnel se veut convivial et un instant d'échanges privilégié entre membres, personnel de la fédération, acteurs vaudois de la construction et personnalités politiques. La soirée allie discours et détente, réseautage et petites bulles. On a désormais toutes les raisons de se réjouir de la rentrée! Rendez-vous en automne prochain.

Rencontres grand public

En 2015, Habitat-Jardin reste l'événement grand public par excellence pour la fédération. Sur un stand de 800 m², elle a mis en valeur le savoir-faire de ses métiers autour du thème: «Vivez la couleur!» De nombreux visiteurs, à la recherche de sociétés fiables pour leurs travaux, ont été conseillés et redirigés vers nos entreprises membres.

Lors de Bâtiromandie enfin, le salon professionnel romand des machines et équipements de chantier, les entrepreneurs sont venus découvrir les nouveautés du marché. En partenariat avec Bâti, un concours pour gagner notamment une caisse à outils a fait dix jeunes heureux gagnants!



«Pour être visible et reconnu, il est indispensable d'aller à la rencontre de nos publics.»

Frédéric Burnand,
Chef du Service
Communication



FORMATION PROFESSIONNELLE

PERSPECTIVES

Les Experts maison deviennent la nouvelle effigie de la promotion des métiers du bâtiment. Des collaborations s'intensifient, avec l'Association vaudoise des parents d'élèves et un projet visant à accélérer l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle est en train de voir le jour.

La marque Experts maison avait d'abord été lancée en 2014, notamment avec une série d'émissions télé où des professionnels avaient rénové une bâtisse de A à Z. En 2015, elle reprend aussi l'aspect de la formation professionnelle. Sous ce label, les principales associations patronales vaudoises de la construction s'unissent d'une seule voie pour informer les jeunes et assurer la relève. « Devenir un expert maison, ça passe par une formation ». Ce slogan vient renforcer cette identité. Un site internet, www.expertsmaison.ch et une chaîne Youtube sont désormais consacrés à la promotion de la marque.

C'est donc sous l'appellation Experts maison que la fédération était présente en novembre dernier au Salon des métiers et de la formation. L'événement a recensé plus de 30'000 visiteurs, dont 11'000 élèves vaudois. Le stand a permis au jeune public de découvrir les différentes facettes des métiers du bâtiment. Cette édition a été marquée par des échanges enrichissants entre jeunes, enseignants, parents, spécialistes de formation professionnelle et apprentis. Enfin, le stand a innové avec la projection d'un nouveau film promotionnel sur écrans géants ainsi que l'organisation de plusieurs concours. Avec et au-delà des Experts maison, la formation professionnelle ne cesse de se réinventer.

Nouvelle collaboration avec les parents d'élèves

La promotion des métiers du bâtiment passe inexorablement par un changement des mentalités... des parents ! C'est pourquoi le Service de la Formation professionnelle de la fédération a engagé une nouvelle collaboration

avec l'Association vaudoise des parents d'élèves (APE Vaud). En automne, celle-ci est venue découvrir nos professions, directement sur place, au sein même des ateliers de l'Ecole de la construction. « Cette visite nous a convaincu de l'importance de toujours promouvoir ces apprentissages auprès de tous les jeunes, y compris de ceux qui ont les capacités de poursuivre des études académiques, qui y trouveraient des sources d'épanouissement », dixit la Présidente de l'APE Vaud au travers de propos figurant dans leur bulletin d'information de novembre. La voie académique présentée comme l'unique voie royale ? C'est du passé !

Rappelons que l'Ecole de la construction a formé, pour la seule année 2015, 1547 apprentis et 2057 personnes dans les formations continues spécifiques aux métiers de la fédération.

Partenariat nouveau

Depuis 2015, la fédération est également désormais partenaire du Projet LIFT, projet qui permet aux jeunes de ce canton et à la recherche d'une expérience pratique dans un métier, d'intégrer une entreprise et ce, déjà durant la scolarité obligatoire. Il leur propose en effet d'explorer le monde du travail dès le début du degré secondaire 1 (10^e -11^e Harmos). Chaque semaine, les jeunes se rendent quelques heures, en dehors de l'horaire scolaire, dans une entreprise de leur région, qui les accueille sur une période d'au moins 3 mois. Ils sont pris au sérieux et doivent assumer des responsabilités. Il n'y a pas meilleure école ! Le projet LIFT a d'ailleurs touché le Prix du Jury Humagora 2015, qui récompense les partenariats les plus innovants.

« Pour réussir dans la vie, il ne faut pas manquer d'AIR : Autonomie, Initiative, Responsabilités. »

Pascal Foschia, Chef du Service de la Formation professionnelle



CARTE PROFESSIONNELLE

DES AVANCÉES RÉJOUISSANTES

Avenir de la lutte contre le travail au noir, la carte professionnelle est en phase de déploiement auprès des entreprises membres et affiliées de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. La première génération de cartes a été produite et suscite l'intérêt des autres cantons.

Afin de lutter contre le travail au noir et le dumping salarial, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a mis sur pied un système de contrôle des travailleurs sur les chantiers: l'application « Cerbère ». Celle-ci a pour objectif de vérifier s'ils sont bien inscrits à l'AVS et déclarés auprès des assurances sociales pour le compte de l'entreprise qui les emploie. Elle doit également permettre aux entreprises de contrôler leurs sous-traitants et d'assumer ainsi leur devoir de diligence par rapport à la loi sur la responsabilité solidaire.

Une production en deux temps

Le lancement officiel de la production des cartes professionnelles a débuté en août 2015. À l'heure actuelle, plus de 150 entreprises membres en sont munies, ce qui représente quelque 3'300 employés. En tant qu'entité indépendante, les Commissions professionnelles paritaires sont responsables de vérifier le respect des dispositions conventionnelles de l'entreprise et la conformité des documents transmis, en vue de la validation de la demande.

Dans un second temps, les entreprises non membres de la fédération seront également pourvues du système, ainsi que les entreprises

intérimaires, qui représentent quelque 35'000 personnes dans le secteur de la construction en Suisse. De plus, la carte professionnelle est munie d'une puce RFID (radio frequency identification), capable de mémoriser et récupérer des données à distance, permettant ainsi le contrôle d'accès aux chantiers munis d'un portique.

Les autorités comme partenaires

Le canton de Vaud a décidé de rendre obligatoire le port de la carte professionnelle sur son chantier de la route cantonale RC 177 – reliant Vuflens-la-Ville et Aclens à la jonction autoroutière de Cossonay. Grâce à ce système, la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite veut lutter contre la sous-enchère salariale et en faire un chantier exemplaire. La révolution sera également suivie par la commune de Lausanne, dans le cadre de son chantier d'agrandissement et de modernisation de la station d'épuration des eaux (STEP de Vidy). Meilleur contrôle du marché du travail et compensation du manque-à-gagner des institutions sociales: les autorités publiques ont tout à gagner à soutenir l'instauration de ce nouveau système. En rendant obligatoire la carte professionnelle sur leurs chantiers, elles jouent un rôle fondamental dans la reconnaissance de la carte comme un label de qualité.

Une vocation nationale

La demande de cartes professionnelles n'est pour l'instant possible que pour les entreprises membres ou affiliées de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Ceci dit, un groupe de travail a été mis en place afin d'étendre le système de la carte professionnelle au niveau national. Plusieurs séances ont eu lieu en 2015 avec la Société Suisse des entrepreneurs (SSE), très intéressée par l'application.

« En multipliant les inspecteurs et les contrôles systématiques, on complique concrètement la vie des tricheurs! »

René Grandjean,
Secrétaire paritaire
du gros œuvre

NOUVELLES PRESTATIONS

En 2015, le Service Conseils et assistance techniques (CAT) a orienté ses efforts vers un enjeu capital pour les entrepreneurs comme pour les autorités : les marchés publics.

La nouvelle offre du Service Conseils et assistance techniques s'articule autour de trois pôles : le conseil et l'assistance dans les procédures, l'analyse des appels d'offres et la formation des entreprises. En Suisse, un tiers des dépenses dans la construction provient des pouvoirs publics. Il est donc important que toutes les entreprises puissent accéder à ces marchés. Mais les procédures de marchés publics se complexifient toujours de plus en plus, notamment à cause d'une législation dont la mise en œuvre n'est pas aisée et en constante évolution.

C'est pourquoi la Fédération vaudoise des entrepreneurs souhaite s'impliquer davantage dans ce domaine spécialisé en apportant un soutien concret à ses entreprises, ainsi qu'aux collectivités publiques et aux mandataires.

Conseils et assistance dans les procédures

Il s'agit d'épauler les entreprises membres dans toutes les phases d'appels d'offres et de répondre aux questions qu'elles se posent, par exemple sur l'organisation des procédures en général, la clarification des dossiers, les critères d'aptitude et d'adjudication ou l'explication de la décision d'adjudication.

Parallèlement, il s'agit aussi de sensibiliser les collectivités publiques dans leur rôle de maîtres de l'ouvrage et les mandataires aux problématiques touchant notamment au travail au noir au respect des conventions collectives.

Analyse des appels d'offres

C'est une nouvelle prestation qui consiste à analyser des appels d'offres vaudois paraissant chaque semaine sur la plateforme des marchés publics : simap.ch. L'analyse se fonde sur les bases légales en vigueur et sur quelques points liés à la pratique.

Elle permet, pour les entreprises, d'identifier facilement et rapidement les éléments essentiels des procédures et les enjeux des marchés mis en concurrence. Pour les adjudicateurs et les organisateurs, elle offre la possibilité d'améliorer, si nécessaire, la qualité des procédures en vue d'augmenter la quantité et la qualité des offres déposées par les entreprises.

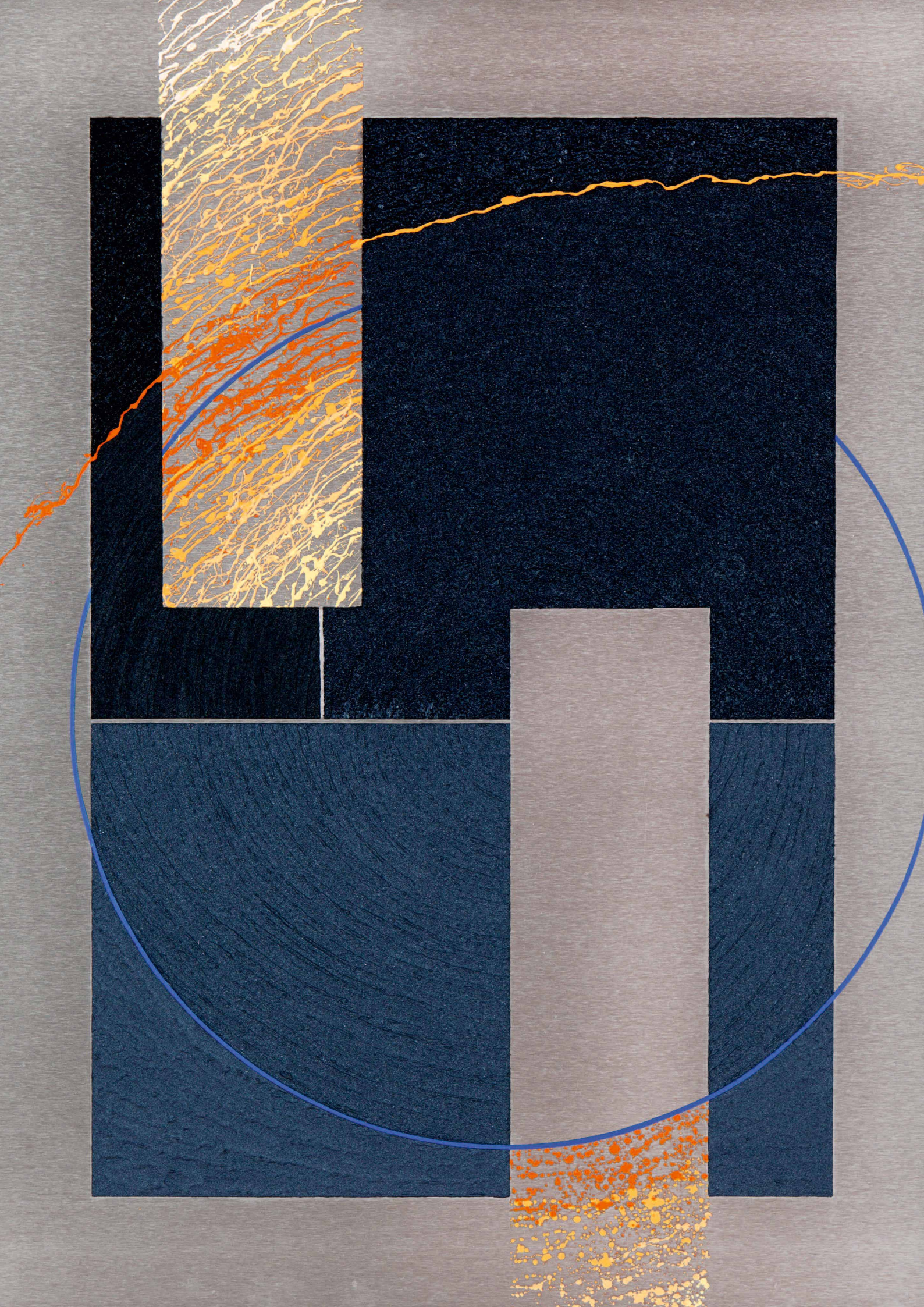
Les analyses sont diffusées sous la forme de fiches, envoyées aux entreprises ou à toutes autres entités qui ont conclu un abonnement qui débutera au début de l'année 2016.

Formation des entreprises

L'effort est aussi porté sur la formation des entreprises afin de leur permettre d'acquérir des connaissances de base pour accéder plus facilement aux marchés publics. Cette formation vient combler une lacune dans l'offre actuelle aux entreprises. Ce cours est dispensé dès 2016 par Claudio Di Lello, praticien expérimenté.

« Dans le domaine des marchés publics, notre action vise à améliorer la qualité des appels d'offres de construction produits par les collectivités publiques dans une relation de partenariat et à les rendre plus facilement accessibles à l'ensemble de nos entreprises. »

Claudio Di Lello,
Architecte ETS,
Chef de projet,
Conseils et
assistance techniques



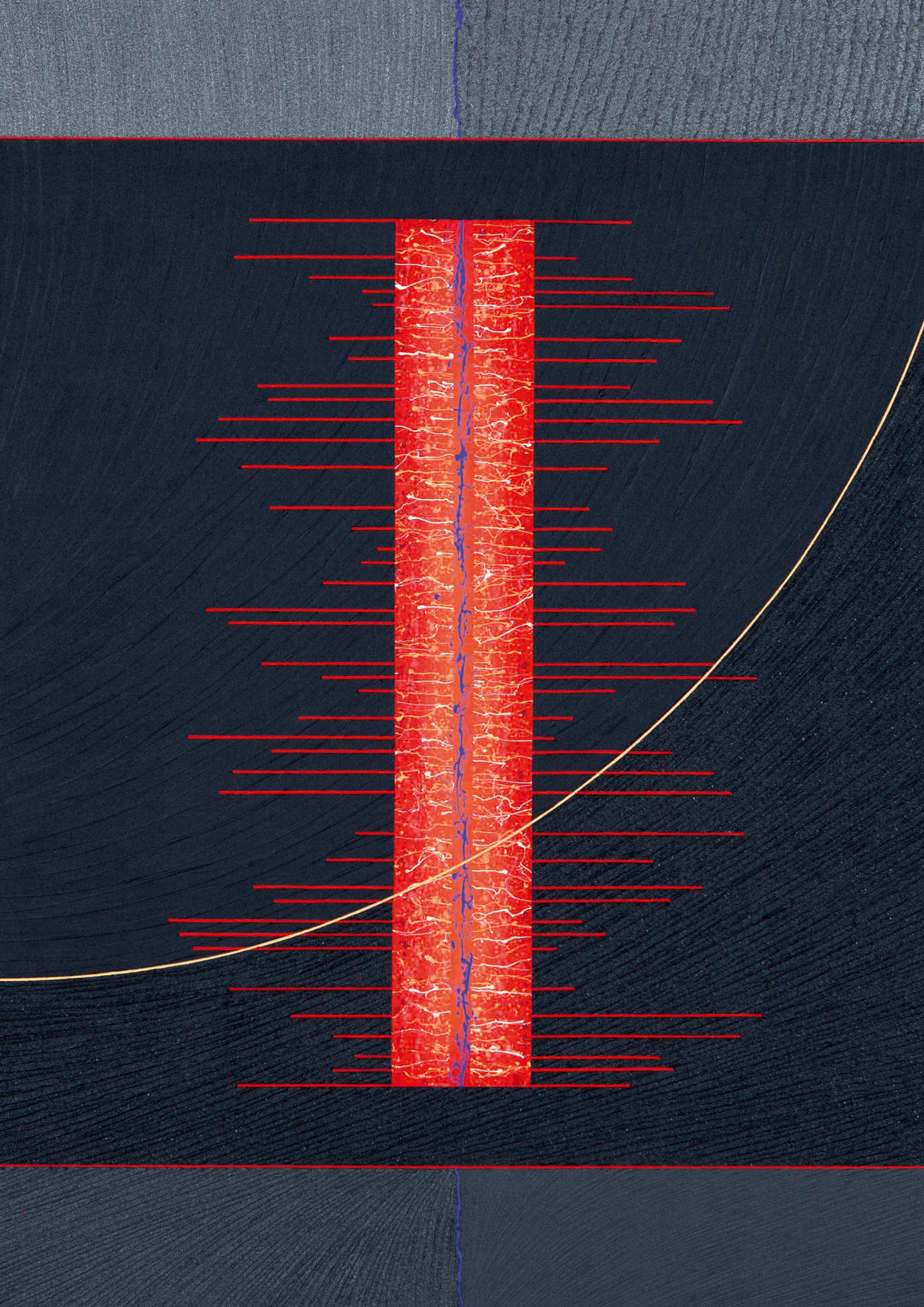
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration définit les directives essentielles de la politique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Réuni quatre fois par an, il exerce une surveillance générale de l'activité de la fédération et en établit l'organigramme.

Jean-Marc Demierre, Président
Cédric Frossard, Vice-Président
Baptiste Monnard, Vice-président

Philippe Aubert
Alain Barraud
Marc-Olivier Blanc
Laurent Cornu
Pierre Déco
Patrick Demenga
Michel Ducommun
Dominique Echenard
Jean-Michel Gallandat

Beat Holzer
Jean-Luc Jaquier
Alain Joseph
Yves-Etienne Kahn
Philippe Musitelli
Philippe Racca
Michel Ramella
Nils Rentsch
Alexandre Rottet
Olivier Roy
Fernand Sauthier
Eric Zimmermann



COMITÉ DIRECTEUR

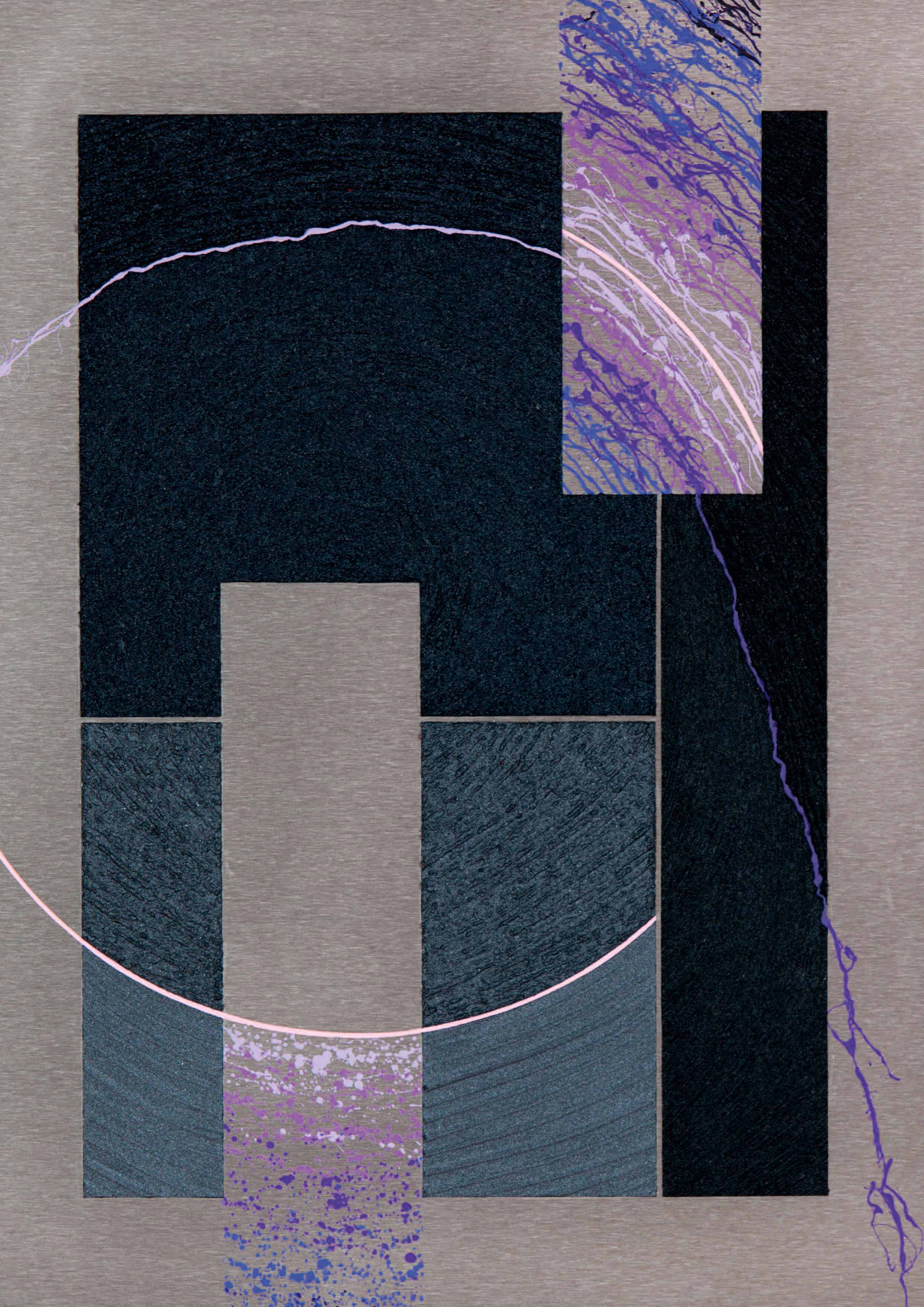
Le Comité Directeur, organe stratégique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, représente notamment l'association patronale à l'égard de tiers et a la charge d'exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il surveille l'activité de la Direction et prend les décisions liées à l'admission de nouveaux membres.



De gauche à droite

Philippe Aubert, Membre
Michel Ducommun, Membre
Georges Zünd, Directeur général
Baptiste Monnard, Vice-président

Jean-Marc Demierre, Président
Cédric Frossard, Vice-président
Philippe Musitelli, Membre



COMITÉ DE DIRECTION

La Direction de la Fédération vaudoise des entrepreneurs est assumée par un Comité de direction composé du Directeur général et de six membres. Ce comité accomplit les tâches de la fédération et exécute les décisions des autres organes. Il se concentre sur la bonne marche opérationnelle de la maison et veille à la coordination entre les différents Services.



De gauche à droite

David Equey
Chef du Service Conseils
et support juridique

Rodolphe Hottinger
Directeur financier

Georges Zünd
Directeur général

Frédéric Burnand
Chef du Service Communication

Laurent Curchod
Directeur général adjoint

Laurent Devaud
Chef des Services Prestations
ressources humaines et RH

Dominique Guyot
Directeur des Ressources

BILAN

ACTIF (en francs)	31.12.2015	31.12.2014
Trésorerie et actifs cotés en bourse à court terme	13 981 196	33 688 676
Créances résultant de la vente de bien et prest. de services	593 780	700 369
Créances envers des institutions gérées et proches	8 245 412	19 303 504
Créances envers des groupes et sections professionnels	0	430
Créances envers des tiers	4 206 733	2 870 375
Total autres créances à court terme	12 452 145	22 174 308
Stocks et prestations de services non facturées	1	1
Actifs de régularisation	994 695	503 051
Actif circulant	28 021 817	7 066 405
Immobilisation financière	340	340
Immobilisations corporelles immeubles	3 664 294	3 681 306
Immobilisations corporelles meubles	150 270	142 297
Immobilisations corporelles machines de bureau, informatique, TT	1 236 500	589 260
Immobilisations incorporelles	870 781	738 834
Actif immobilisé	6 261 845	5 491 797
Total	<u>34 283 662</u>	<u>62 558 202</u>

PASSIF (en francs)	31.12.2015	31.12.2014
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	1 424 356	508 903
Dettes envers des institutions gérées et proches	15 590 904	12 418 016
Dettes envers des groupes et sections professionnels	1 055 564	1 047 360
Dettes envers des tiers	600 652	2 279 696
Total autres dettes à court terme	17 247 120	15 745 073
Passifs de régularisation	107 901	171 712
Capitaux étrangers à court terme	18 779 376	46 425 688
Provisions	6437 000	7 797 533
Capitaux étrangers à long terme	6437 000	7 797 53
Autres réserves	7 300 000	7 300 000
Bénéfice/perte de l'exercice	1 034 980	842 113
Réserves, bénéfice/perte résultant du bilan	8 334 980	8 142 113
Capitaux propres	8 334 980	8 142 113
Résultat de l'exercice	732 306	192 867
Total	<u>34 283 662</u>	<u>62 558 202</u>

Extrait de comptes.

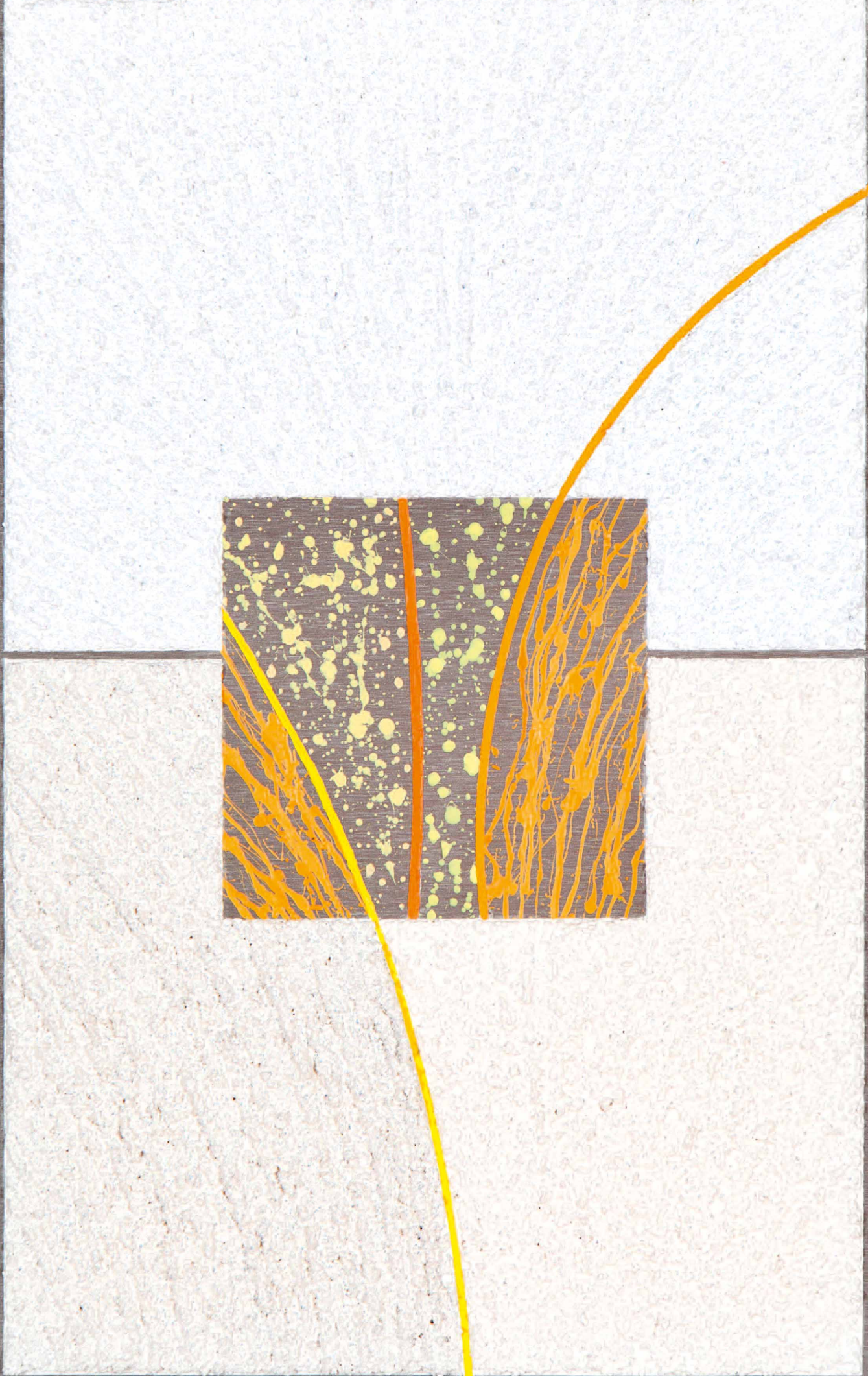
Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 12 mars 2016.

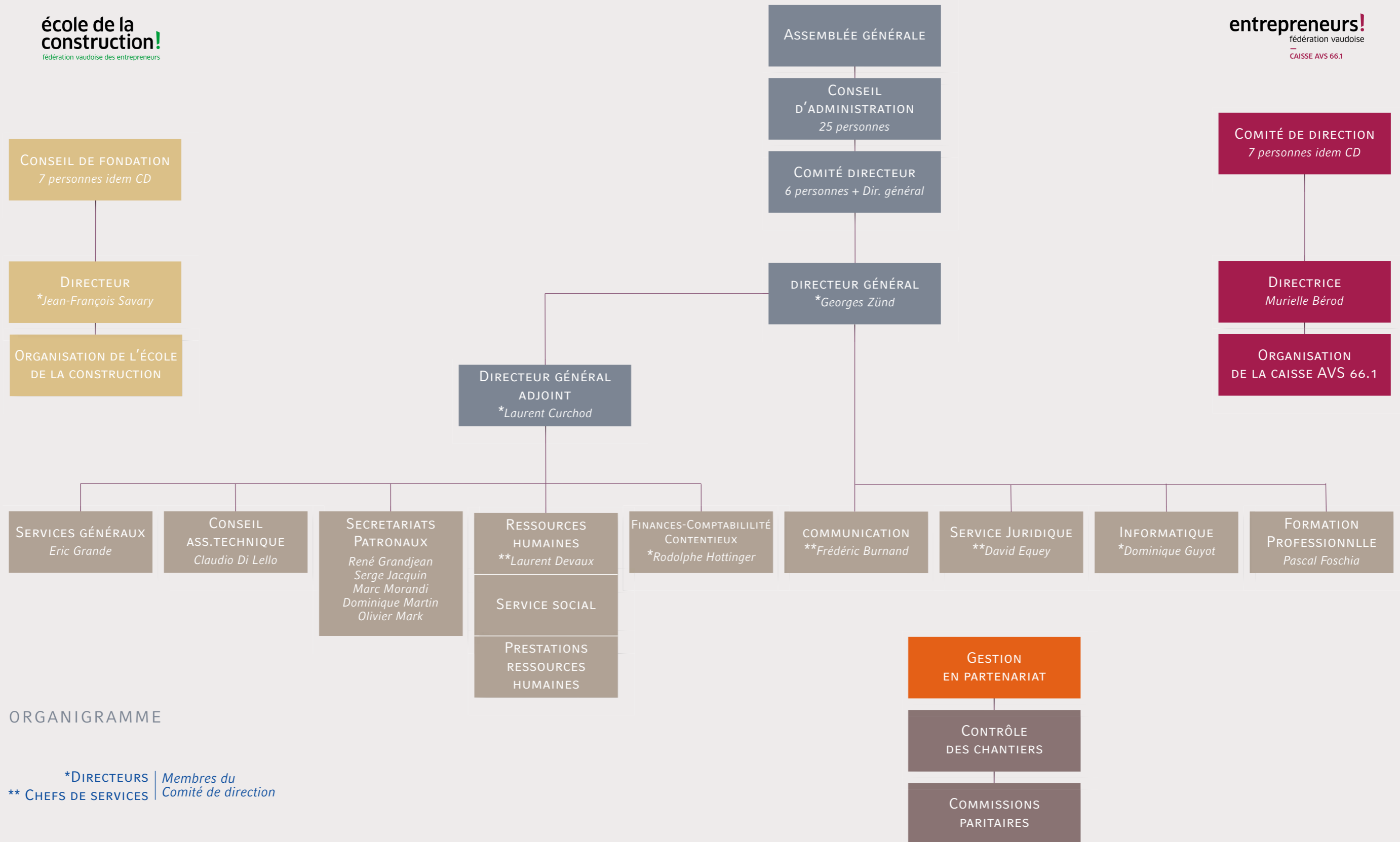
COMPTES DE PERTES ET PROFITS

Produits (en francs)	31.12.2015	31.12.2014
Participations des institutions gérées et proches	8 577 575	10 571 974
Produits des cotisations	3 510 017	3 473 558
Participations diverses aux charges FVE	2 488 864	2 077 193
Produits nets des ventes de biens et de prest. de services	721 223	681 298
Autres produits	129 060	151 301
Total	<u>15 426 739</u>	<u>16 955 325</u>
Charges (en francs)	31.12.2015	31.12.2014
Charges de personnel	-11 151 194	-11 768 513
Charges de véhicules	-1 698	-2 179
Assurances diverses	-41 497	-38 914
Charges d'administration et informatique	-2 945 859	-3 453 317
Publicité	-538 460	-952 002
Poursuites, frais juridiques	-65 840	-82 998
Résultat financier	212 200	1 426 668
Charges diverses	-101 812	-80 726
Amortissements	-959 189	-553 011
Total	<u>-15 593 348</u>	<u>-15 504 994</u>
Sous-total	<u>-166 608</u>	<u>1 450 331</u>
Résultat d'immeuble	-737 104	-608 580
Résultat des activités annexes d'exploitation	-737 104	-608 580
Dissolutions de provisions	237 533	330 000
Dissolutions de provis. fluctuation valeur	1 403 000	0
Produits extraordinaires	7 513	0
Produits exceptionnels	1 648 046	330 000
Charges exceptionnelles	-324 972	-799 993
Résultat exceptionnel	1 323 074	-469 993
Résultat hors exploitation	312 944	-178 890
Résultat exceptionnel et hors exploitation	1 636 018	-648 883
Résultat de l'exercice	<u>732 306</u>	<u>192 868</u>

Extrait de comptes.

Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 12 mars 2016.





ORGANIGRAMME

*DIRECTEURS | Membres du
** CHEFS DE SERVICES | Comité de direction



Artiste suisse née en 1971, Nicole Bron Chappuis (NBCH) vit et travaille au nord de Lausanne. Après avoir côtoyé Pierre Keller (ancien directeur de l'ECAL) lors de ses études, c'est en autodidacte qu'elle développe sa technique unique, alliant travail de sables naturels et acrylique.

Ses tableaux incarnent son interprétation personnelle du monde où pureté rime avec sérénité. Elle explore ainsi, dans une perpétuelle recherche d'équilibre entre la précision géométrique du geste et le brin de folie des couleurs qui s'entrelacent, l'essence et la continuité de chacune de ses expériences. En parallèle à ses peintures, elle redonne ses lettres de noblesse à l'Art décoratif, avec la création de pièces de mobilier uniques, tels que des tables, étagères, ou autres objets originaux, au gré de ses envies et de la demande.

De par la nature universelle de son langage pictural, elle a rapidement trouvé son public en Suisse et ailleurs. Depuis quelques années, l'artiste est régulièrement invitée à exposer à l'étranger, de Barcelone à Pékin, en passant par Rome, Vienne, San Francisco et New York. www.nbch.ch



Liste des œuvres :

Couverture:

Entre Terroir Et Cépage I & II

Intérieur:

P.2: Assemblage VII

P. 5: Mieux Qu'en Rêve

P. 6: L'Idée Prend Forme III

P. 11: Là Où Tout Commence

P. 15: Assemblage VIII

P.18: Le Chemin Des Rencontres XI

P.20: La Force D'y Croire

P.22: Le Chemin Des Rencontres V

P.26: La Route Du Blanc V



entrepreneurs!

fédération vaudoise

Fédération vaudoise des entrepreneurs
Société coopérative
Route Ignace Paderewski 2
Case postale – 1131 Tolochenaz
info@fve.ch – www.fve.ch

